

**Revenu national.**—Le revenu national net au prix des facteurs mesure le gain courant des facteurs de la production (tels que la terre, le travail et le capital) découlant de leur activité productive. Il comprend les traitements et salaires, les bénéfices, intérêts, loyers et revenus nets des entreprises agricoles et non agricoles non constituées en sociétés.

**Produit national brut.**—Le produit national brut, en totalisant tous les frais de la production, mesure la valeur marchande de tous les produits finis et les services des différents facteurs de la production dans la période en cours. Il représente la somme du revenu national plus les impôts indirects (impôts indirects moins subventions) et plus les frais d'amortissement et autres frais commerciaux analogues.

**Revenu des particuliers.**—Le revenu des particuliers est la somme des revenus courants, qu'ils découlent ou non de l'activité productive. Il comprend les paiements de transfert de l'État tels que les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les gratifications de guerre en plus des traitements et salaires, du revenu net des entreprises non constituées en sociétés, des intérêts et des dividendes et des revenus nets des loyers des particuliers. Il ne comprend pas les bénéfices non distribués des sociétés et les autres éléments du revenu national non versés aux particuliers.

**Dépense nationale brute.**—La dépense nationale brute évalue le même ensemble que le produit national brut, soit la production totale des biens finis et des services aux prix du marché, en établissant la destination de la production au moyen des ventes dernières aux particuliers, aux administrations publiques, aux entreprises, pour être affectée au compte du capital (y compris les différences dans les stocks), et à l'étranger (exportations). Les importations de biens et services, y compris les paiements nets des intérêts et dividendes aux non-résidents, en sont déduites, étant donné que le but est d'évaluer la production canadienne seulement.

**Coup d'œil rétrospectif.**—On trouvera à la page 1191 de l'*Annuaire* de 1955 un bref commentaire des tendances économiques depuis 1926, suivi d'un exposé plus détaillé de l'impressionnante expansion de la production et du revenu durant la période d'après-guerre jusqu'à 1953.

**Conjoncture actuelle.**—*Produit national brut et revenu national.*—L'année 1954 a été pour l'économie canadienne une année d'adaptation. Pour la première fois depuis 1946, une diminution s'est produite dans le revenu national brut, passé de 24,449 à 24,041 millions de dollars (soit presque 2 p. 100); cette diminution indique une baisse de la valeur de la production agricole. Une légère augmentation (environ 1 p. 100) s'est manifestée dans la production non agricole, augmentation entièrement attribuable à une hausse légère du niveau des prix dans le pays. Cette stabilité relative qu'indique la comparaison d'une année à l'autre empêche de voir que la contraction de l'activité industrielle qui avait commencé dans le troisième trimestre de 1953 a été renversée vers le milieu de 1954 au moment où le produit national brut a commencé à s'élever.

D'après la comparaison d'une année à l'autre, les divers groupes industriels ont également varié considérablement en 1954. La diminution d'environ 4 p. 100 dans les industries manufacturières a été compensée par l'accroissement de la production des industries primaires (sauf l'agriculture), des services publics, et des industries de services.

Ces progrès du secteur productif s'accompagnent d'une diminution de la main-d'œuvre non agricole d'environ 1 p. 100 en 1954. Malgré cela, le revenu de la main-d'œuvre a continué d'augmenter durant toute l'année. Une moyenne plus élevée des taux des salaires horaires a plus que compensé la diminution du nombre total des emplois et de la moyenne des heures de travail, de sorte que, dans l'ensemble, les salaires et traitements et le revenu supplémentaire de la main-d'œuvre, établis à 11,989 millions de dollars, ont été de 2 p. 100 plus élevés qu'en 1953. La tendance à la hausse des salaires et traitements dans l'année a été un important facteur de stabilisation économique.

Le revenu des placements a baissé d'environ 2 p. 100, de 3,800 millions en 1953 à 3,715 millions en 1954, surtout par suite d'une baisse estimée à 6 p. 100 du bénéfice des sociétés, qui constituent un élément important du revenu des placements. L'intérêt et le revenu net des loyers des particuliers ont augmenté d'environ 10 p. 100 en 1954.